

MAIRIE
DE
MATOURY



Guyane
Française



BILAN STRATEGIE D'INTERVENTION 2010

Atelier Santé Ville de Matoury

Objectif Général I Améliorer le bien être et le mieux vivre des populations des quartiers prioritaires

Objectif Spécifique I Favoriser une meilleure hygiène environnementale

Objectif Opérationnel I - Adapter et favoriser les bonnes méthodes de stockage de l'eau

- **Action 1 - Enquête sur les modes d'approvisionnement et de stockage de l'eau**
- **Action 2 - Campagne d'information et d'éducation sur l'hygiène et le stockage de l'eau**
- **Action 3 - Promouvoir l'utilisation de la borne fontaine et de fûts de stockage de l'eau**

Ces trois actions complémentaires ont été confiées au prestataire **DDSC**, grâce à un cofinancement de l'agence régionale de santé (ARS).

Les enquêteurs de DDSC avaient déjà effectué un diagnostic sanitaire en 2008 sur la zone de Cogneau-Lamirande à la limite de la zone TERCA. Ce diagnostic a révélé l'existence de risques sanitaires réels en lien avec l'absence d'accès à l'eau potable et à la présence en abondance de déchets divers (ménagers, pneumatiques, carcasse de voiture, encombrants, etc.)

Cette première enquête de DDSC en collaboration avec le service santé environnement de l'agence régionale de santé (ARS) a conduit la commune de Matoury à se lancer dans un projet d'installation de bornes fontaines dans le quartier de Cogneau-Lamirande (voir OG2).

Cette analyse a été confirmée par le diagnostic local de santé réalisé en 2009, qui a consacré l'intégration de l'objectif « adapter et favoriser les bonnes méthodes de stockage de l'eau » dans la stratégie d'intervention 2010.

L'objectif sanitaire de cette action d'éducation à la santé est de réduire les maladies liées à la consommation d'eau non potable.

En 2010, sur la commune de Matoury, des cas d'infections dues à une eau mauvaise ont été diagnostiquées.

Impact/résultats :

- Elaboration d'un questionnaire
- Analyse de l'eau des puits
- Sélection de 30 familles pilote dans le quartier
- Rencontres d'information avec les familles sur les précautions à prendre avec l'eau
- Rencontres d'information avec les familles sur les moyens sûrs de stocker de l'eau
- Réalisation d'une plaquette sur le fonctionnement des bornes fontaines

Reconduction envisagée / évolution :

Dans l'attente du raccordement à l'eau potable de l'ensemble du quartier de Cogneau-Lamirande, des actions d'éducation de ce type devront être poursuivies afin que les bonnes pratiques soient bien intégrées par la population. Privilégier la sensibilisation des plus jeunes, à travers un partenariat avec les écoles du quartier.

Financements attribués :

CUCS : 15 000 euros (10 000 Etat/ 5000 Ville)

ARS : 10 000 euros

Objectif Opérationnel 2- Encourager et sensibiliser à la réduction des déchets dans les quartiers prioritaires

- **Action 1 - Réaliser un diagnostic sur les zones polluées par les déchets :** Le diagnostic prévu initialement sur l'ensemble des quartiers prioritaires n'a pas pu être réalisé faute de porteur. Le quartier de Cogneau-Lamirande + la zone TERCA ont été enquêtés par la DDSC qui a révélé de gros problèmes d'hygiène dus à la présence constante de déchets dans ce quartier.
- **Action 2 - Ateliers de sensibilisation à la protection de l'environnement et à la réduction des déchets :** cette action a été confiée à la **SEPANGUY**. L'animatrice a proposé à des classes volontaires, des écoles situées dans trois quartiers prioritaires (Balata-Abriba ; Cogneau-Lamirande ; Larivot-Zénith), des ateliers de confection d'affiches, de jeux sur le développement durable à la demande des enseignants.

Impact/résultats :

8 interventions ont été réalisées ainsi qu'une sortie avec les enfants de Balata à la déchetterie et à la plateforme de compostage.

Une classe de Balata s'est lancée dans la confection d'affiches sur le recyclage des déchets avec l'enseignante, suite au passage de la SEPANGUY.

Reconduction envisagée/évolution :

Restitution et valorisation à prévoir, à l'occasion de la semaine du développement durable par exemple ou autre manifestation en rapport avec la protection de l'environnement.

Réfléchir à un travail sur l'année avec des classes sélectionnées.

Associer/former les médiatrices quartier à la démarche pour qu'elles puissent assurer la mise en place d'ateliers plus régulièrement dans les quartiers.

Financements attribués :

Convention CCCL¹

- **Action 3 - Adapter et aménager les sites de ramassage des ordures collectives :** une action qui devait se faire en partenariat avec les services de la **CCCL** et techniques de la ville de Matoury, prioritairement dans les quartiers de Balata et de Cogneau-Lamirande, identifiés comme les plus préoccupants par rapport à la présence permanente de déchets. L'intégration de ces quartiers, dans des programmes de résorption de l'habitat insalubre

¹ Communauté de communes du centre littoral

(RHI), sous entend que l'aboutissement de cette action est liée à la progression des travaux dans ces quartiers.

Une demande d'adaptation d'un site de dépôt d'ordure a été faite à la CCCL, pour éviter que des déchets s'entassent aux abords la plateforme destinée à accueillir les nouvelles bornes fontaines.

Impact/résultats :

La proposition faite en réunion de travail à la CCCL d'installer des sites protégés, voir couverts pour les bennes à ordures dans les quartiers n'a pas été retenue. La problématique du respect des sites de ramassage d'ordure est complexe. La CCCL multiplie les contenants qui semblent toujours insuffisants. Le prestataire du ramassage des ordures ne traite pas les ordures en dehors des bennes. Dans les quartiers cités, toutes les routes ne sont pas accessibles aux camions de ramassage.

Reconduction/évolution :

Les efforts pour améliorer le cadre de vie des habitants et l'hygiène des quartiers doivent être poursuivis.

Réfléchir à une campagne de communication de grande envergure.

- **Réunions publiques sur la réglementation en matière de déchets :** communication sur le calendrier de ramassage, sur le règlement de collecte et autres réglementation en matière de déchets.

Impact/résultats :

Les programmes de résorption de l'habitat insalubre dans les quartiers de Balata-Abriba et Cogneau-Lamirande, prévoient l'organisation de réunions publiques relatives à l'avancée des travaux. Ces réunions, organisées par la **SEMSAMAR**, peuvent servir de cadre à la diffusion d'informations relatives aux déchets.

La CCCL a communiqué au courant de l'année sur le nouveau calendrier de ramassage, elle a organisé des tournées dans les quartiers, pour sensibiliser la population au respect des consignes en matière de déchets.

Reconduction/évolution :

Un partenariat entre la SEMSAMAR, la CCCL et les services de la ville compétents, doit être organisé afin de développer ces actions autour de la réglementation.

Objectif Spécifique 2 Lutter contre le mal être lié à l'environnement

Objectif Opérationnel I- Contribuer au mieux vivre dans les quartiers

- **Action I- Informations sur les opérations du plan de résorption de l'habitat dégradé :** l'objectif était d'organiser des réunions d'information aux habitants et aux professionnels, sur leurs droits et sur les dispositifs existants en matière de résorption de l'habitat dégradé. Les familles précaires des quartiers prioritaires subissent la pression des marchands de sommeil et se retrouvent dans des logements surpeuplés et insalubres. Il est

donc important que ces familles en difficulté et que les professionnels qui peuvent les accompagner (associations de quartier, médiateurs, etc.) connaissent les moyens d'intervenir sur leurs conditions de vie.

Une commission composée de professionnels, instruit les dossiers du programme de résorption de l'habitat dégradé. Au niveau de la municipalité, c'est le **service d'action sociale** que suit ce programme.

Impact/résultats :

9 visites de la commission « habitat dégradé » ont été réalisées à Matoury, dont 7 dans le quartier de Balata-Abriba. Dans ce quartier, la commission est confrontée à la question des **logements évolutifs sociaux** (LES), qui sont aujourd'hui loués, redécoupés et faisant l'objet d'extensions. Alors que la loi oblige le propriétaire à occuper le logement pendant au moins 15 ans, avant de louer.

Les réaménagements illégaux effectués par les propriétaires rendent les LES non conformes au règlement sanitaire départemental (pièces borgnes, par exemple).

Le quartier de Balata se caractérise aussi par la construction de logements avec ou sans permis, construits avec de nombreux défauts de conception ou dans des zones non constructibles (inondables).

Reconduction/évolution :

Cette commission va continuer à fonctionner.

Concernant le problème des LES, la commission « habitat dégradé » a alerté la mairie sur la nécessité d'avoir une réflexion d'ensemble sur le sujet, tout comme sur la question de sa compétence à prendre des arrêtés de péril sur les habitations menaçant ruine.

- **Action 2- Mobiliser la population sur l'amélioration de leur cadre de vie :** c'est une action transversale avec le volet « habitat-cadre de vie ». Le mal être des habitants des quartiers prioritaires est dû à la précarité sociale qui y règne (chômage, délinquance, etc.) mais aussi au manque de dynamisme ou de valorisation des initiatives citoyennes. **Le fonds de participation des habitants** (FPH) est le dispositif géré par l'**association Ushuaia**, qui a permis d'animer régulièrement les quartiers au travers d'activités et d'initiatives populaires dans les quartiers prioritaires (tournoi de scrabble, petits déjeuners équilibrés, sortie au cinéma, etc.)

Impact/résultats :

15 projets ont été financés sur la période de janvier à octobre dans 8 quartiers différents de la ville : Concorde-Rochambeau (3), Sainte Rose de Lima (1), Larivot-Zénith (2), Cogneau-Lamirande (3), Bourg (3), Stoupan (1), Balata-Abriba (1), Copaya (1).

Le dispositif est monté en puissance en 2010 et commence à être connu et reconnu par les habitants de Matoury, qui le sollicitent de plus en plus, notamment pour organiser des animations pendant les vacances scolaires (tournois sportifs, excursions, ateliers couture, ateliers gastronomiques, journée jeux de société, etc.)

Reconduction/évolution :

Ce dispositif qui offre une grande flexibilité aux habitants qui ont des idées d'animations pour leurs quartiers, doit être reconduit.

Financements attribués :

CUCS : 15 000 euros (7500 Etat/7500 Ville de Matoury)

- **Action 3 - Activités et espaces d'échange pour les femmes** : les femmes sont une population vulnérable dans les quartiers prioritaires, de manière prononcée lorsqu'elles sont sans travail sans qualification et qu'elles élèvent leurs enfants seules. L'association **APAMEG** qui vient en aide aux mères en difficulté et à leur famille, propose depuis deux ans des ateliers d'échange et de pratique de la couture aux femmes de deux quartiers prioritaires : Sainte Rose de Lima et Zénith-Larivot.

Impact/résultats :

Des ateliers de 3h, avaient lieu **tous les lundis (puis jeudi matin)** à Sainte Rose de Lima et **tous les jeudis après-midi** à Zénith avec des groupes de 6 femmes à Zénith et de 10 femmes pour Sainte Rose de Lima (dont une de Balata). Les ateliers dans le quartier de Zénith ont fonctionné très moyennement, à cause de problèmes techniques (panne d'électricité sur plusieurs semaines). Mais aussi parce qu'il a été très difficile mobiliser régulièrement les habitants de ce quartier.

Une vraie cohésion s'est créée au sein des groupes de femme. Cette année, les femmes de Matoury ont pu échanger avec les femmes d'autres communes, suivies elles aussi par l'APAMEG, à l'occasion de sorties au mois de juillet et août.

Reconduction/évolution :

Le constat de la faible participation au Larivot, conduit à étudier la possibilité d'ouvrir l'atelier à des femmes d'autres quartiers Balata, Cogneau, Stoupan), qui sollicitent cette activité et qui peuvent se déplacer. Un lien sera à faire avec les familles suivies dans le cadre du PRE.

Le village de Sainte Rose de Lima doit être soutenu dans sa démarche d'apprentissage. Les femmes du village ont montré leur intérêt et sont devenues autonomes, l'une d'entre elles a investi dans l'achat d'une machine à coudre. Les moyens financiers restent un frein pour les autres.

La valorisation des réalisations des femmes doit être envisagée à travers des exposition-vente. Des objectifs collectifs et individuels doivent être trouvés pour ce groupe. La proposition de travailler sur un projet commun (réalisation de costume pour les enfants suivis par le PRE²), leur sera faite. L'évolution de cette action doit aller dans le sens d'une activité autonome des femmes de ces quartiers.

Financements attribués :

CUCS : 11 000 euros (5000 Etat / 3000 Ville de Matoury/3000 Conseil Général)

- **Action 4 - Mieux connaître la situation des enfants handicapés** : le constat de la méconnaissance du public handicapé justifie le lancement d'un état des lieux de l'effectif et de l'accompagnement des enfants handicapés de Matoury.

² Projet de réussite éducative

Impact/résultats :

Cette action n'a pas pu être réalisée en 2010.

Reconduction/évolution :

La prise de contact avec les structures d'accueil et de prise en charge des jeunes handicapés à Matoury, a été entreprise (SESSAD de SOS Insertion dans le quartier de la Rhumerie (Cogneau).

Les possibilités d'intégration d'enfants handicapés dans les activités du DSU, devront être envisagées (par exemple « Croquons du sport », consultations nutrition, etc.)

- **Action 5 - Actions de sensibilisation au bruit et rappel à la loi :** les nuisances sont un problème soulevé de manière récurrente dans les quartiers prioritaires de la ville, principalement à Balata-Abriba et à Copaya.

Impact/résultats :

Aucune action de sensibilisation et de rappel à la loi n'a pu être organisée.

Reconduction/évolution :

Le partenariat entre les services compétents de la ville (police municipale, DSU, etc.), l'agence régionale de santé (ARS) et la gendarmerie doit être mis en place, afin de pouvoir organiser des rencontres avec la population sur le sujet.

Objectif Opérationnel 2- Développer un réseau de médiation santé

- **Action 1- Renforcer les actions de promotion de la santé :** les actions de promotion de la santé ont été confiées à **Médecins du Monde (MDM)** pour les quartiers de Cogneau-Lamirande et du Larivot.
L'objectif étant d'informer les populations isolées, sur leurs droits en matière de soins et sur les questions de santé de base ou prioritaires (fièvre, vaccination, HTA, IST/VIH, etc.).
L'information est le début de la prévention et du soin, une personne mieux informée sur ses droits et sur les structures existantes va être plus attentive à sa santé.

Impact/résultats :

Seulement 6 interventions terrain ont pu être organisées au Larivot, avec une fréquentation faible.

Reconduction/évolution :

Les actions en promotion de la santé doivent continuer à être valoriser mais à condition d'être renforcées par des actions de médiation individuelle dans les quartiers déficitaires en structures de soins.

Financements attribués :

CUCS : 15 000 euros (10 000 Etat/ 5000 Ville de Matoury)

- **Action 2- Promouvoir la médiation en santé et la mise en place de relais quartiers :** **Médecins du Monde** a proposé de poursuivre la formation des relais quartiers

identifiés sur des thématiques de santé. Une formation plus approfondie a été organisée sur les droits à la sécurité sociale, la formation théorique a été complétée par des observations au centre d'accueil, de soins et d'orientation (CASO) de Médecins du Monde.

Impact/résultats :

Deux sessions de formation sur les droits sécurité sociale auxquelles ont participé les relais quartiers de Balata, Larivot, Concorde, Copaya et Cogneau-Lamirande. Les sessions de formation complémentaires (HTA, Hygiène alimentaire, périnatalité) n'ont pu être réalisées à Matoury.

Reconduction/évolution :

Il faudrait une harmonisation des pratiques des relais quartiers, relatives à l'accompagnement des personnes dans leurs démarches d'ouverture de droits sécurité sociale et la mise en place d'outils communs et d'échanges de pratiques réguliers entre les partenaires.

A étudier, l'organisation d'un accompagnement individualisé des relais quartier (GACID, LA LUNA) par les associations compétentes (par exemple Médecins du Monde).

Financements attribués :

(Voir subvention MDM, ci-dessus).

Objectif Opérationnel 3- Favoriser la gestion urbaine de proximité (GUP)

- **Réalisation d'un livret d'accueil et de présentation de son quartier** : action non réalisée faute de porteur.

Objectif Général II- Améliorer l'état de santé des populations les plus fragiles

Objectif Spécifique I Lutter contre le désœuvrement des jeunes et leurs comportements à risque

Objectif Opérationnel I Comprendre et informer les jeunes

- **Action I - Organisation de conférences-débats en milieu scolaire** : l'**Ecole des Parents et Educateurs de Matoury (EPEM)** organise depuis plusieurs années des rencontres dans les écoles de la ville pour échanger avec les jeunes, sur les thématiques de la sexualité et des conduites addictives, en partenariat avec les infirmières scolaires et la gendarmerie.

Impact/résultats :

Des rencontres ont été organisées sur le thème « la sexualité racontée aux enfants » et sur le thème des conduites addictives, dans toutes les écoles de la ville. Près de 1 800 enfants ont été touchés

Reconduction/évolutions :

Ces conférences sont devenues un rendez vous régulier dans les écoles, chaque année. Il faudrait peut être faire évoluer le contenu et que certaines interventions puissent être approfondie avec certaines classes à travers des créations écrites, orales, artistiques (vidéos, recueil de témoignages, affiches, etc...) qui pourraient être restituées à l'ensemble de l'école en fin d'année ou lors de « villages santé ».

Financements attribués :

CUCS : 8200 euros (3000 Etat/ 2000 ville de Matoury/ 3200 conseil général)

- **Action 2 - Temps d'échange entre assistantes sociales et relais quartier sur des thématiques sociales :** Actions sollicitées par les acteurs lors des groupes de travail, afin d'améliorer le dialogue entre les relais quartiers et les professionnels sociaux, particulièrement les assistantes sociales (de secteur, ASE, scolaires, etc.). La méconnaissance des dispositifs et des circuits sociaux par les relais quartiers, qui sont au plus près des populations en difficulté et d'affaires familiales inquiétantes, ne facilitent pas un accompagnement efficace.

Impact/résultats :

Une rencontre groupée avec tous les services d'assistantes sociales a été difficile à mettre en place. Une rencontre avec la responsable du service de la cellule des affaires préoccupantes du conseil général a pu être organisée, via l'éducatrice spécialisée du PRE, en présence du personnel du DSU et d'associations représentatives des quartiers prioritaires.

Le circuit du signalement auprès de ce service a été bien précisé et pourra être utilisé en temps utile par les partenaires informés.

Reconduction/évolutions

Il serait intéressant de pouvoir organiser le même type de rencontre avec les assistantes sociales scolaires, voir avec les assistantes sociales de secteur, afin que les acteurs de proximité dans les quartiers prioritaires comprennent mieux le rôle et les missions de chacun.

Financements attribués :

Aucun. Animation du réseau ASV³.

- **Action 3 - Permanences d'écoute et d'accompagnement des jeunes et de leurs familles sur les conduites à risque :** elles étaient proposées une fois par mois par l'association **Entraides** dans le quartier de Zénith-Larivot. Cette action a été mise en place suite à l'état des lieux inquiétant des comportements à risque de certains jeunes de

³ Atelier Santé Ville

la cité zénith (rapports sexuels très tôt et non protégés, grossesses mineures, mauvaise représentation de son corps, etc.). L'objectif était de créer un espace convivial de discussion et d'échange pour les jeunes et leurs parents sur la sexualité.

Impact/Résultats :

La fréquentation des jeunes aux permanences était très irrégulière et des parents très marginale.

Le groupe d'âge visé était les 13-17ans, mais ce sont surtout des adolescents plus jeunes (11-15 ans) qui ont fréquenté les permanences.

Les interventions ont été à la fois collectives (débat, séance vidéo, distribution préservatifs) et individuelles.

La concrétisation d'un espace « écoute-santé » dans le LCR de Zénith n'a pu se faire que tardivement. Cet espace aurait du accueillir d'autres professionnels sanitaires et sociaux.

La fidélisation du public jeune est difficile à Zénith sur des sujets de santé, et les parents se déplacent très peu.

Cependant, l'investissement des jeunes de Zénith à l'occasion de la journée mondiale du Sida, montrent que les informations les ont sensibilisés.

Résultats/Reconduction :

Cibler un groupe de jeunes plus restreints mais plus régulier, qui pourraient ensuite relayer des informations de prévention dans leur quartier, lors d'animations vacances et/ou pour la journée mondiale du SIDA.

Préparer un « programme » thématique d'interventions plus précis (séances vidéos, élaboration d'outils de prévention, débats, jeux, etc.) afin d'améliorer la communication et le travail de médiation en amont auprès des jeunes.

Mise à disposition d'une documentation spécialisée.

Varié les intervenants, faire venir d'autres structures spécialisées (maison des adolescents, SidaInfoService, planning familial/AD973, Croix Rouge, etc.) et travailler en lien avec les infirmières scolaires.

Expérimenter des interventions ponctuelles dans un autre quartier (Balata-Abriba), afin de préparer de nouveaux jeux de prévention inter quartiers.

Renforcer le travail de la médiatrice du quartier, aller à la rencontre des adolescents.

Financements attribués :

CUCS : 4000 euros (2000 Etat/ 2000 ville de Matoury).

Objectif Opérationnel 2 - Promouvoir l'implication des jeunes sur des thématiques santé

- **Action 1 - Actions de prévention en milieu festif** : prévenir là où les risques sont concentrés, comme lors de manifestations festives (boîte de nuit, grillade party), notamment pendant les vacances scolaires, durant lesquelles on sait que les jeunes vont avoir des comportements à risque (consommation d'alcool, de stupéfiants, rapports sexuels non protégés, etc.).

Impact/résultats :

Beaucoup moins d'interventions en milieu festif (capitaines de soirée, grillade party, etc.) que l'année passée, faute de porteur, l'association ALCOOL ASSISTANCE, autrefois partenaire, semble être en sommeil.

Seule l'organisation d'une manifestation pour le 1^{er} décembre, journée mondiale de lutte contre le SIDA, a été organisée cette année, avec le soutien de l'association **ENTRAIDES**.

Reconduction/évolution

La première année (2009), les interventions étaient portées en direct par le DSU et les médiatrices quartiers.

Reconduction difficile si pas de porteur extérieur identifié. Créer de nouveaux partenariats (conseil départemental de la jeunesse, LMDE mutuelle étudiante, service sécurité routière de la préfecture, etc.)

Organiser un ou deux événements en 2011, un durant les grandes vacances scolaires, l'autre pour le 1^{er} décembre et prévoir un financement en conséquence.

Financements attribués

Aucun. Animation réseau ASV

- **Action 2 - Création d'outils de prévention :** C'est l'outil vidéo qui a été privilégié avec l'aide de **Tic Tac production**, pour faire réfléchir les jeunes sur des sujets de prévention, sur le modèle du spot réalisé avec les jeunes de Balata en 2009.

Impact/résultats :

Les jeunes de Copaya et de Concorde se sont regroupés pour écrire un scénario et réaliser deux spots sur le thème de l'alcool et du kali.

Reconduction/Evolution :

Le vecteur vidéo est un très bon outil pour mobiliser les jeunes et faire passer des messages à la population jeune.

Reste à améliorer les moyens de diffusion en milieu scolaire (DVD) et grand public (projection, diffusion RFO), encore sous exploités.

Financements attribués :

CUCS : 4320 euros (3000 Etat/ 1320 Ville)

- **Action 3 - Changement des représentations par l'analyse des textes musicaux :** action non réalisée faute de porteur.

Objectif Opérationnel 3 - Protéger les jeunes des risques

- **Action 1 - Protection de la population et rappel à la loi sur la sexualité des mineurs :** action mise en valeur dans le programme d'action, sur le volet « Santé Précarité », même si il s'agit d'une action transversale avec le volet « Education » et le volet « Prévention de la délinquance ». L'idée était d'organiser une conférence/débat sur le sujet.

Impact/résultats :

Cette action n'a pu être mise en œuvre cette année, il reste encore à renforcer les partenariats avec les professionnels compétents (police, gendarmerie, justice, ASE, etc.)

Reconduction/évolution :

Action à réaliser en partenariat avec d'autres communes.

Financements attribués :

Aucun. Animation réseau ASV.

Objectif Spécifique 2 - Favoriser la satisfaction des besoins fondamentaux

Objectif Opérationnel 1 - Améliorer l'accès à l'eau potable

- **Action 1 - Installation de bornes fontaines** : suite à une enquête réalisée par la DSDS en 2008-2009, la ville de Matoury s'est investie dans ce projet d'installation de bornes fontaines à Cogneau-Lamirande, non raccordé totalement au réseau d'eau, en collaboration avec la **CCCL**.

Impact/résultats :

Une **plateforme composée de 4 bornes fontaines** monétiques à cartes a été installée dans le quartier de Cogneau-Lamirande.

L'analyse de l'impact se fera par la suite, en fonction du nombre de nouvelles cartes achetées par exemple ou par le biais d'enquête auprès des habitants du quartier. Une plaquette a été réalisée en collaboration avec l'ARS, pour informer les habitants sur le fonctionnement des bornes fontaines et sur les précautions à prendre.

Reconduction/évolution :

C'est un dispositif temporaire, dans l'attente du raccordement définitif et complet du quartier au réseau d'eau commun. La plateforme pourra se déplacer en fonction de l'avancée des travaux de raccordement.

Financement attribués :

Subvention européenne: 46 000 euros.

Objectif Opérationnel 2 - Améliorer l'accès aux droits et aux soins dans les quartiers

- **Action 1 - Ouverture d'une nouvelle permanence maternelle et infantile**: les structures de soins sont éloignées des populations les plus en difficulté. Ainsi, la PMI de Matoury, située dans le bourg, est difficile d'accès pour les habitants des quartiers

prioritaires. La PMI a proposé de déplacer une permanence de sage femme, une fois par mois à Balata-Abriba (dans les locaux de la PASS⁴).

Impact/résultats :

Tous les lers jeudi du mois, la sage femme recevait de 9h à 15h.
Consultations sur RDV pris à la PMI ou à la PASS.

Reconduction/évolution :

Dans l'attente d'une PMI définitive dans un quartier prioritaire, ce dispositif pourra être reconduit. Trouver un local temporaire ou définitif à Cogneau-Lamirande, pourrait faire évoluer cette action, en multipliant les lieux de permanences de soin.

Financement attribués :

Aucun. Animation réseau ASV

- **Action 2 - Accompagnement social et administratif des familles en difficulté :** Deux associations, La LUNA à Balata-Abriba et GACID à Copaya, animent des permanences d'accueil et d'accompagnement des familles, pour les aider dans leur démarches administratives et sociales (droits sécurité sociale (CMU, AME), titres de séjours, etc.).

Impact/Résultats :

Les familles des quartiers prioritaires sont souvent éloignées des administrations. Elles ont ainsi des difficultés à accéder à l'information et aux droits. Ces permanences d'aide servent de relais entre les usagers et les administrations.

Ces associations de quartier jouissent d'une proximité avec les habitants des quartiers.

Reconduction/évolution :

Ces actions ont fait leur preuve dans leur quartier respectif et sont un réel soutien pour les habitants. Ces relais quartiers doivent cependant tendre vers plus de professionnalisation et actualiser leurs connaissances en matière de droits.

- **Action 3 - Promotion de l'action de la PASS :** cette structure s'est révélée très peu connue des habitants du quartier de Balata-Abriba et de Matoury plus généralement. C'est une annexe du centre hospitalier de Cayenne A. Rosemon (CHC), qui propose un accueil « accès aux droits » tous les jours, assuré par une médiatrice en santé publique et deux consultations médicales hebdomadaires. C'est un dispositif particulièrement intéressant dans un quartier éloigné des structures de soins principales (hôpital, PMI, centre vaccination, etc.). L'objectif était de rendre la PASS plus visible aux habitants en proposant ponctuellement des consultations spécialisées.

⁴ Permanence d'accès aux soins de santé

Impact/résultat :

Grâce à des conventions passées avec le CHC, des consultations mensuelles de nutrition et de sage femme ont pu être mises en place dans les locaux de la PASS de Balata. Deux matinées de vaccination ont été proposées en collaboration avec la Croix- Rouge.

Reconduction/évolution :

L'appui demandé à l'ARS⁵ pour avoir une réflexion partagée sur un renforcement du rôle de la PASS de Balata, avec l'hôpital de Cayenne, n'a pu aboutir. L'objectif de 2011 sera de relancer cette réflexion, de reconduire et de diversifier les permanences spécialisées et les campagnes de vaccination.

- **Action 4 - Création d'une « maison de la santé » :** projet à long terme en lien avec les projets d'urbanisme de la ville.

Objectif Opérationnel 3 - Améliorer l'alimentation des populations défavorisées

- **Action 1 - Conseils en nutrition :** des permanences mensuelles ont été proposées par Chrystel Subiger, conseillère en nutrition, dans les locaux de la PASS de Balata.

Impact/résultats :

L'orientation vers la consultation, se fait majoritairement par des professionnels de santé (infirmiers/médecins libéraux ; infirmières scolaires, PMI). Peu de personnes viennent volontairement à la consultation.

La fréquentation reste timide malgré les problèmes alimentaires révélés lors du diagnostic local de santé, notamment chez les enfants.

Reconduction/évolution :

L'activation du réseau sanitaire et social a porté ses fruits en 2010. La mise en place des permanences de la sage femme à la PASS de Balata a facilité l'orientation des femmes enceintes vers les consultations nutrition. Une orientation des médecins des quartiers de Cogneau- Lamirande et du Larivot s'est également régularisée.

Réfléchir à des campagnes plus ponctuelles, sur le modèle de la vaccination, en partenariat avec les écoles/collège du quartier de Balata-Abriba (lien avec le PRE) et éventuellement en marge et/ou pendant la Semaine du Goût.

- **Action 2 - Organisation de la Semaine du Goût :** C. Subiger, conseillère en nutrition a coordonné l'organisation de cette semaine sous le signe de l'éducation au goût des très jeunes enfants.

⁵ Agence régionale de santé

Impact/résultats :

Le travail réalisé avec les crèches de la ville a abouti à l'écriture d'un guide pratique nutritionnel « spécial petite enfance ». Ce guide a été diffusé durant la semaine du goût, dans les crèches et PMI mais aussi à l'occasion de la conférence organisée à l'Hôtel de ville de Matoury et des marchés pédagogiques qui ont eu lieu à Balata et à Concorde, en partenariat avec l'équipe du PRE et les établissements scolaires de la ville.

Reconduction/Evolution :

Les animations de la Semaine du goût devront être plus en lien avec des actions nutrition réalisées durant l'année (consultations, « croquons du sport »), notamment celles en lien avec les établissements scolaires (Concorde et Balata).

- **Promotion de la santé par l'alimentation équilibrée et le sport :** l'objectif était de mettre en place une action sensibilisant aux intérêts de la pratique du sport et d'une alimentation équilibrée.

Impact/résultat :

« Croquons du sport » a été organisée en partenariat avec EPMM « sport pour tous », durant le mois de juillet. Une trentaine d'enfants se sont vus proposer des petits déjeuners équilibrés, suivis de jeux autour du goût et de l'alimentation, tous les matins et des animations sportives l'après-midi, pendant une semaine.

Cette action innovante a connu un beau succès auprès des enfants du quartier Concorde et des seniors qui ont été associés sur 3 jours, aux activités.

Reconduction/évolution :

Action à renouveler, en exploitant encore plus l'aspect intergénérationnel.

- **Organisation de la distribution alimentaire :** action départementale. Suivre la mise en place d'une plateforme alimentaire par la Croix-Rouge
- **Organisation d'ateliers cuisine :** Action qui n'a pas pu être mise en œuvre en 2010.

Objectif Opérationnel 4 - Améliorer la scolarisation

- **Collaboration avec l'observatoire de la non scolarisation** (volet réussite éducative) : participation du coordinateur PRE au lancement de l'observatoire.